

Les risques majeurs et l'action publique

**Présentation du rapport n°105 du Conseil
d'analyse économique**

**Céline Grislain-Letrémy, Reza Lahidji et
Philippe Mongin**

Sujet et méthode du rapport

- Approches du risque
- Composantes du risque
- Risque et risque majeur
- Familles de risques majeurs
- Champ et objectifs du rapport



Xynthia, 2010

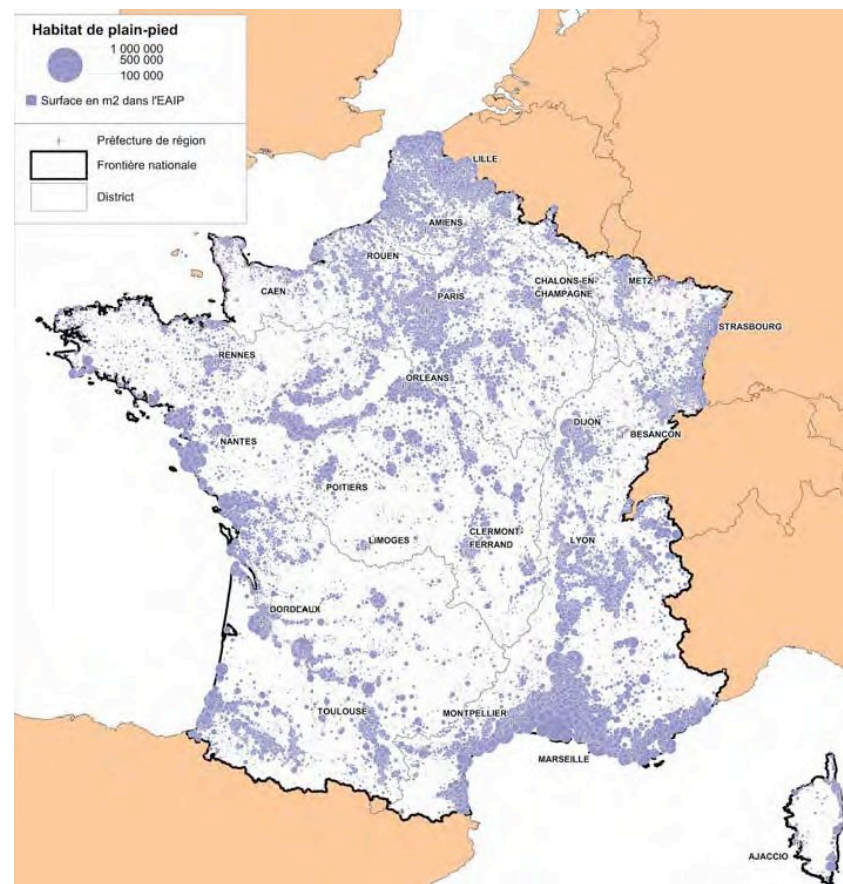


AZF, 2001

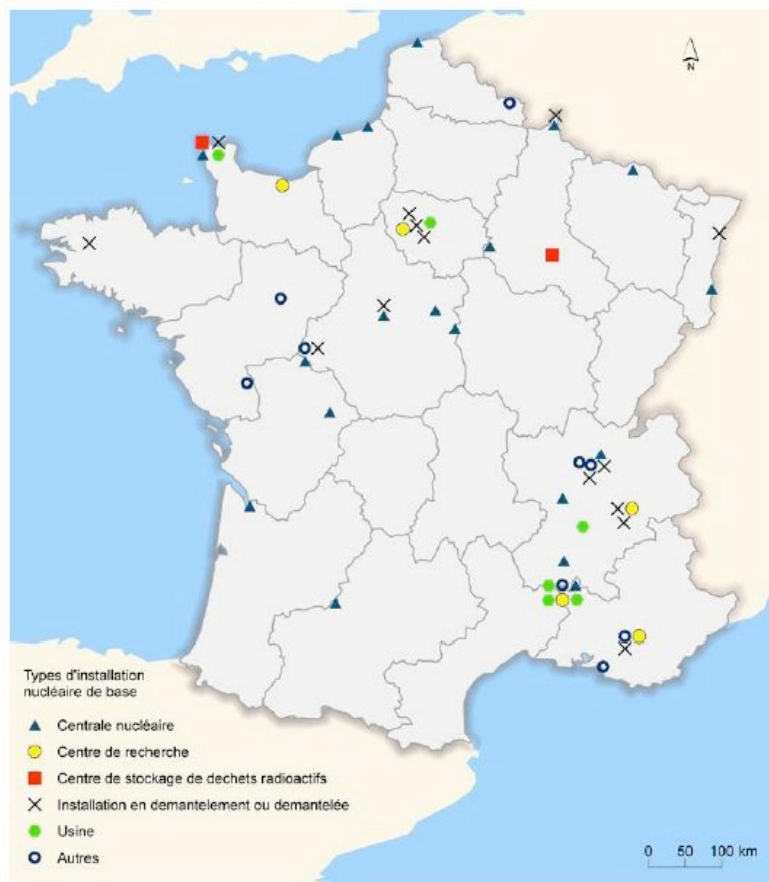


Le Blayais, 1999

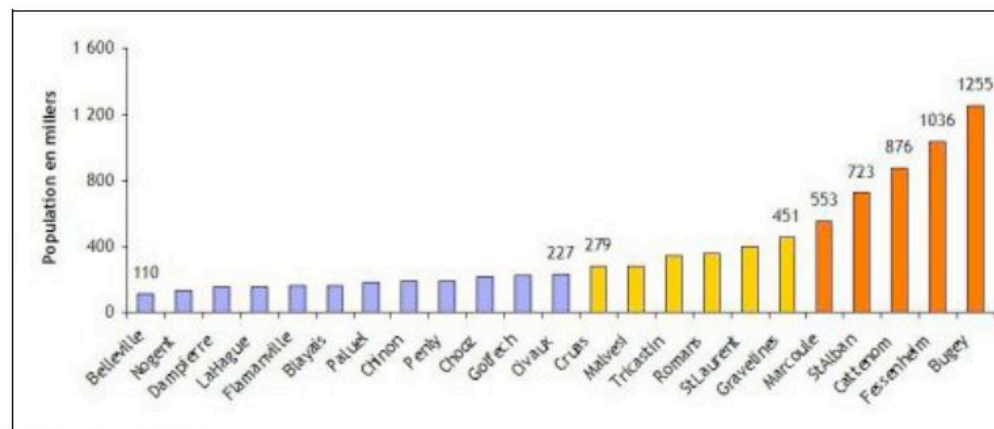
Exposition aux risques majeurs : le cas des inondations



Exposition aux risques majeurs : le cas des accidents nucléaires



Source : Commissariat général au Développement durable



Source : Pascal (2011)

L'IRSN a estimé en 2012 les conséquences d'un accident majeur sur le territoire national :

- 70 mrds € pour un scénario moyen
- 600-1000 mrds € pour un scénario extrême

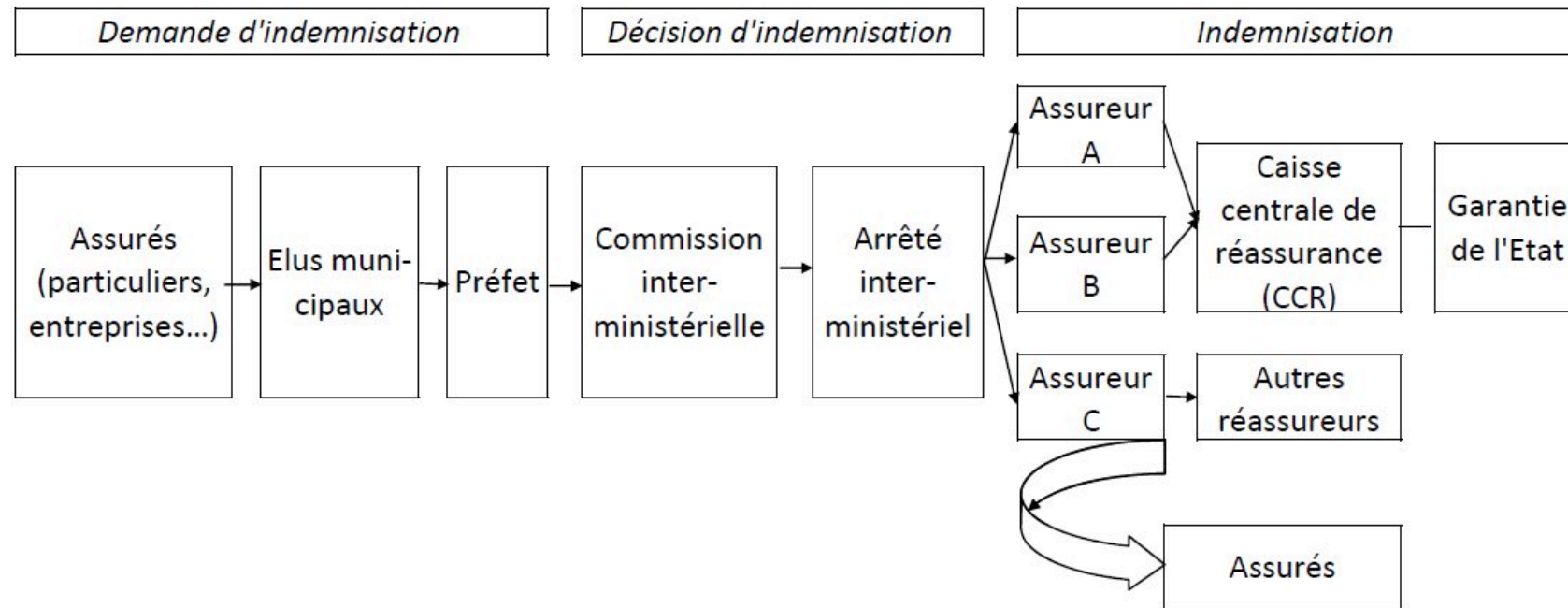
Mais les détails de l'évaluation n'ont pas été publiés.

Evaluation et prévention

- **Risques naturels**
 - Méthodes d'évaluation et de cartographie
 - Les Plans de prévention des risques naturels (PPRN)
 - Action focalisée sur l'aléa, liaison parfois problématique entre évaluation et prévention, absence d'instrument de contrôle
- **Risques technologiques**
 - Les nomenclatures d'activités et les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
 - L'étude de dangers, les directives européennes Seveso et les Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)
 - Une évolution inachevée
- **Risques nucléaires**
 - Méthodes déterministes et probabilistes
 - Le rôle du retour d'expérience
 - La doctrine française de sûreté face à (la prise en compte de) l'incertitude

Indemnisation et assurance : le régime CatNat

- Solidarité nationale
 - Garantie obligatoire
 - Taux de surprime uniforme
 - Garantie de l'Etat



Indemnisation et assurance : la réforme du régime CatNat

- Points forts du régime : taux et étendue de la couverture
- Faiblesses du régime
 - Critère d'assurabilité
 - Manque d'incitation à la prévention (aléa moral)
 - Uniformité taux surprime et prime de base
 - Bilan mitigé de la modulation de franchise
 - L'équilibre financier à l'avenir
 - Les retraits et gonflements des argiles
- Multiples transferts *ex post* pour les biens non assurés : privés (Outre-mer) et publics

Indemnisation et assurance : le régime CatTech

- Responsabilité de l'exploitant
 - Pour faute / sans faute avec montant ou durée limité(e)
 - Activités minières
- Leviers d'action de l'Etat
 - Participer à l'indemnisation
 - Maintenir la solvabilité de l'exploitant
 - Développer la couverture des victimes
- Le régime CatTech évite les délais et protège contre la non identification ou l'insolvabilité de l'industriel
 - Dommages à la résidence principale des particuliers
 - Inspiré du régime CatNat : garantie obligatoire, arrêté interministériel, MAIS surprime non encadrée, pas de garantie de l'Etat

Indemnisation et assurance : le risque nucléaire

- Conventions de Paris et Bruxelles
 - responsabilité sans faute avec plafond et obligation d'assurance jusqu'à ce plafond
 - 4 tranches : exploitant, Etat national, Etats signataires, sans limite exploitant (et en pratique Etat national)
- Les limites du régime international et sa difficile réforme
 - Actualisation des tranches : 700M€, 1200M€, 1500M€
 - Protocole non ratifié

Préconisations relatives à l'évaluation

- Risques naturels : aspects techniques
 - Perfectionner les outils et méthodes d'évaluation de l'aléa
 - Evaluer les enjeux et la vulnérabilité et surveiller leur évolution dans le temps
 - Intégrer les évaluations partielles du risque
- Risques naturels : aspects institutionnels
 - Séparer évaluation et gestion au sein du ministère du Développement durable
 - Regrouper les activités d'évaluation, de surveillance et de cartographie au niveau national et dans les services déconcentrés
 - Etendre les compétences des services concernés et faciliter l'échange de données entre eux

Préconisations relatives à l'évaluation

- Risques technologiques : aspects techniques
 - Approfondir le renouvellement des méthodes d'évaluation du danger
 - Développer des indicateurs de vulnérabilité
 - Recenser l'information sur le coût de la prévention
- Risques technologiques : aspects institutionnels
 - Séparer évaluation et gestion au sein du ministère du Développement durable
 - Regrouper les activités d'évaluation et de surveillance au niveau national et dans les services déconcentrés
 - Etendre les compétences des services concernés et faciliter l'échange de données entre eux ; développer les synergies entre services d'évaluation et Inspection des ICPE

Préconisations relatives à l'évaluation

- Risques nucléaires : aspects techniques
 - Poursuivre et approfondir la réflexion méthodologique entreprise avec les évaluations complémentaires de sûreté
 - Etendre l'usage des évaluations probabilistes de sûreté (EPS)
 - Reprendre les calculs du coût de l'électricité nucléaire
- Risques nucléaires : aspects institutionnels
 - Demander à l'IRSN de poursuivre et compléter son travail d'évaluation des conséquences socio-économiques
 - Intégrer ce travail dans une EPS de niveau III et l'articuler avec la préparation à la gestion de crise

Préconisations relatives à la prévention

- Prévention des risques naturels
 - Créer une inspection des risques naturels majeurs sur le modèle ICPE
 - La charger de veiller à la fois à la validité scientifique des PPR et à la mise en oeuvre effective de leurs dispositions
- Prévention des risques d'inondation
 - Mettre en place une politique ambitieuse de réduction de la vulnérabilité, notamment en matière d'urbanisme
 - Préparer une nouvelle génération de PPRI
 - Donner valeur réglementaire aux préconisations des PPRI
- Prévention des risques technologiques
 - Renforcer l'inspection des ICPE

Préconisations relatives à l'indemnisation

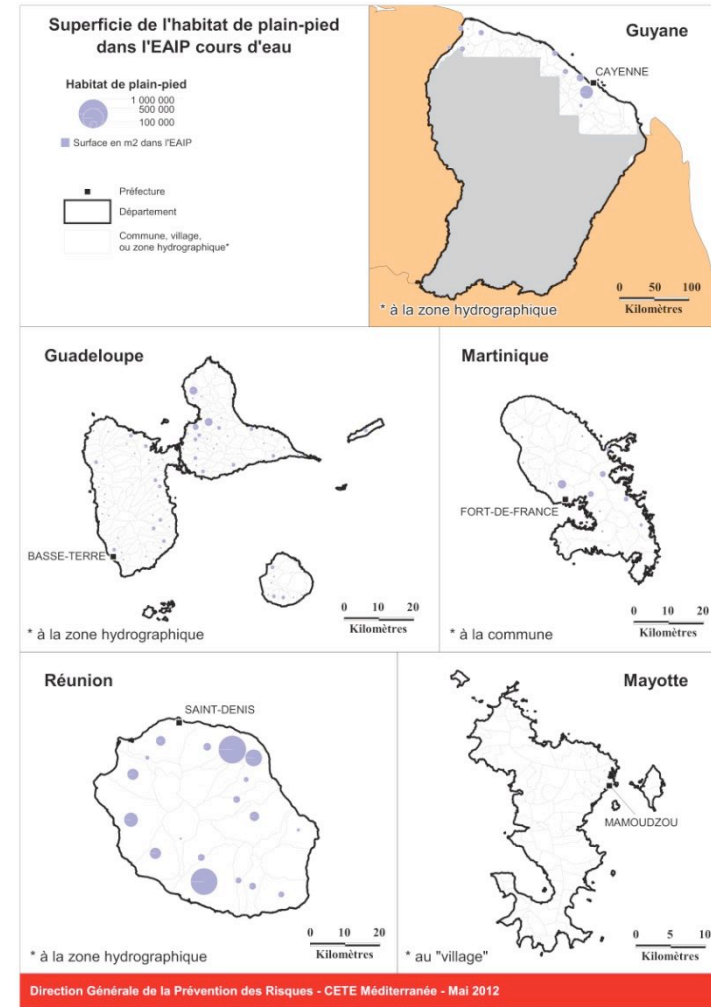
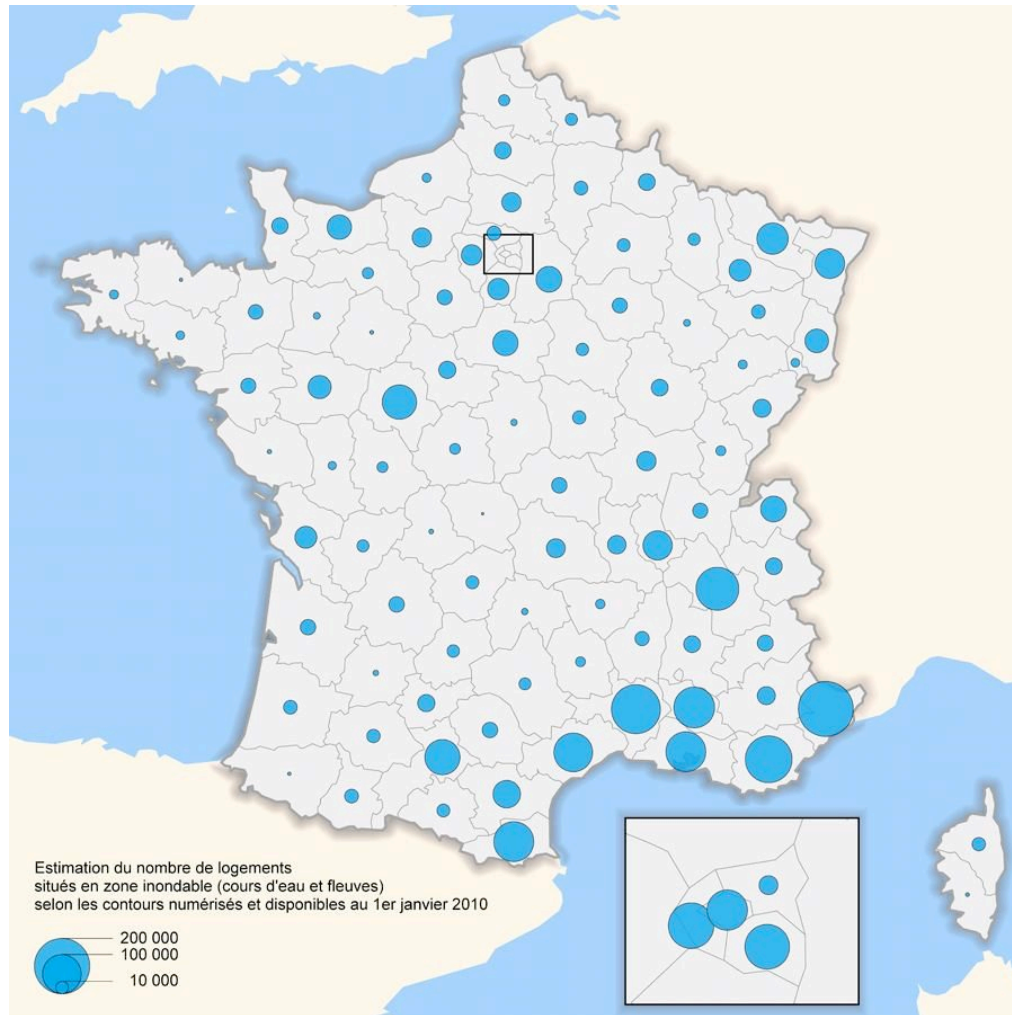
- Régime CatNat
 - Redéfinir la couverture des dommages et utiliser dans la loi des critères relatifs à leur ampleur
 - Restreindre la couverture pour les biens situés en zone inconstructible
 - Lever l'obligation de reconstruction sur place
 - Renforcer les aspects incitatifs de la tarification en modulant primes et franchises
 - Revoir entièrement l'indemnisation des dommages dus aux retraits et gonflements des argiles
 - Limiter les aides publiques quand elles se cumulent avec l'indemnisation par le régime
 - Inciter à souscrire l'assurance Outre-mer

Préconisations relatives à l'indemnisation

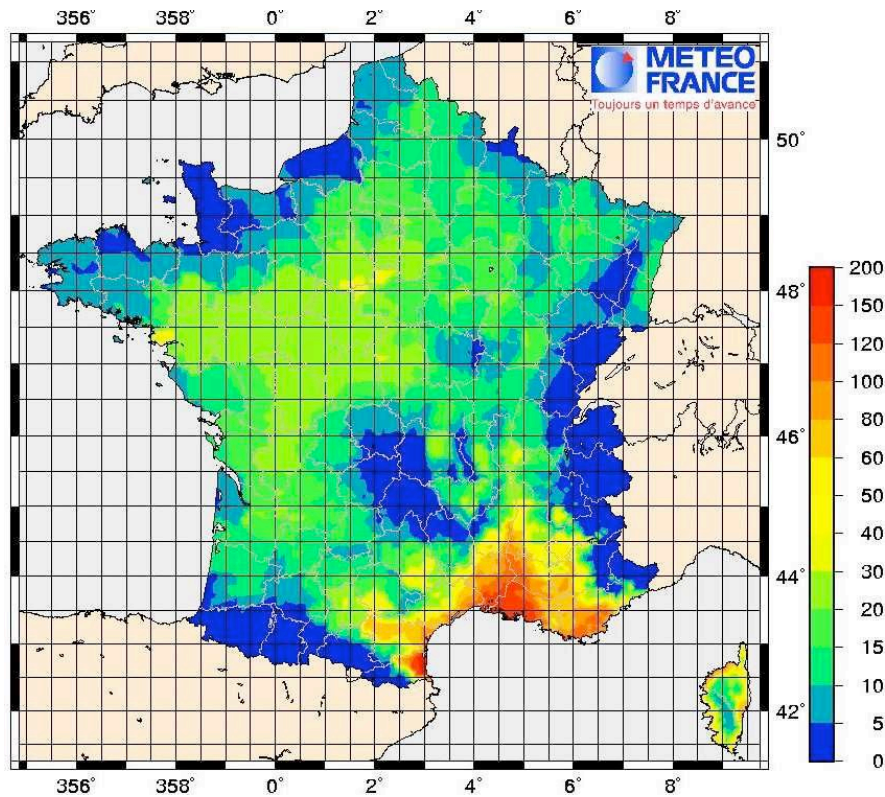
- Régime CatTech
 - Améliorer la couverture des individus et l'étendre aux entreprises et collectivités territoriales
 - Accroître les garanties financières demandées à certaines ICPE
- Indemnisation des risques d'accident nucléaire
 - Internaliser les coûts du risque en augmentant dès maintenant le plafond de responsabilité des exploitants ou en créant un fonds de provisionnement interne ou externe à l'exploitant

CARTOGRAPHIE

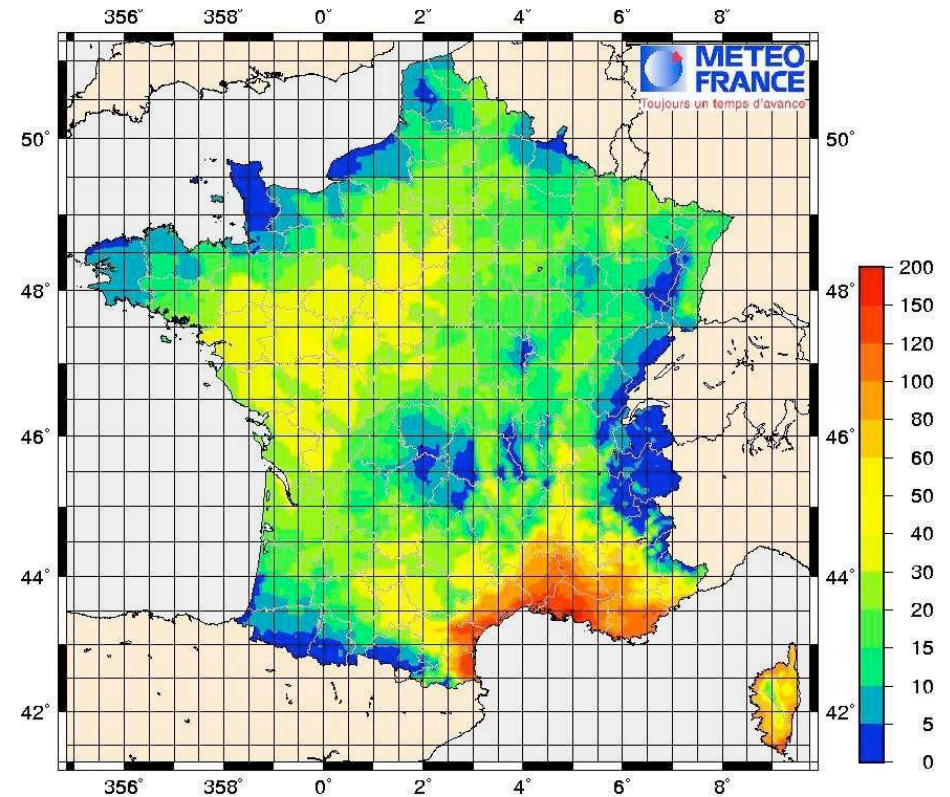
Exposition aux inondations



Exposition aux feux de forêt

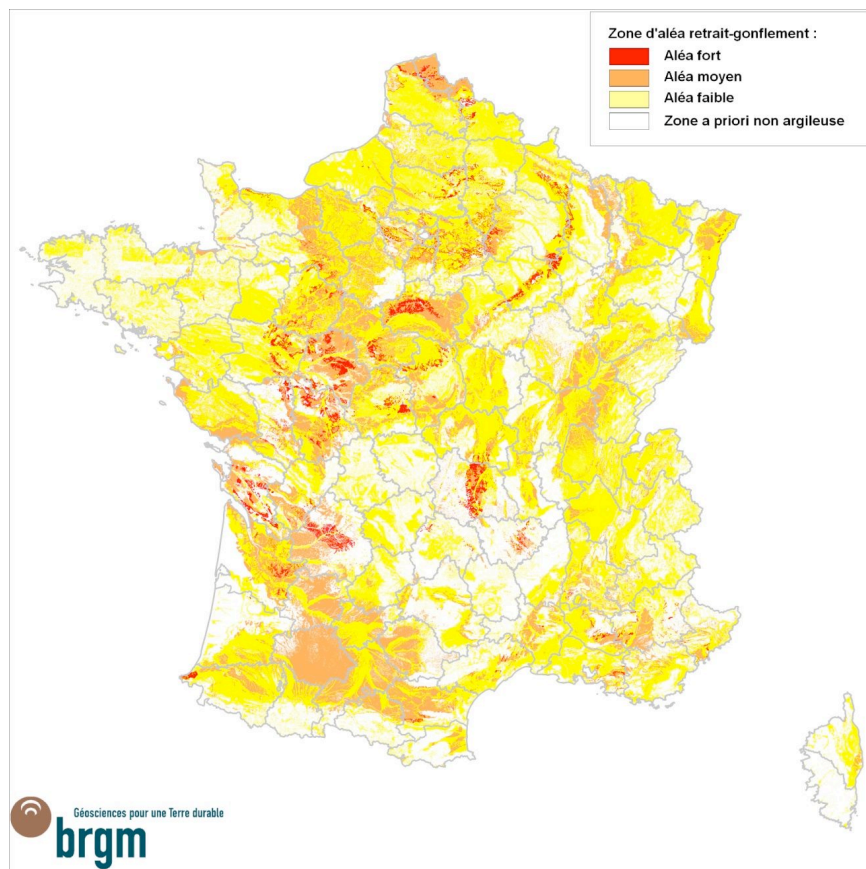


1961 - 1980

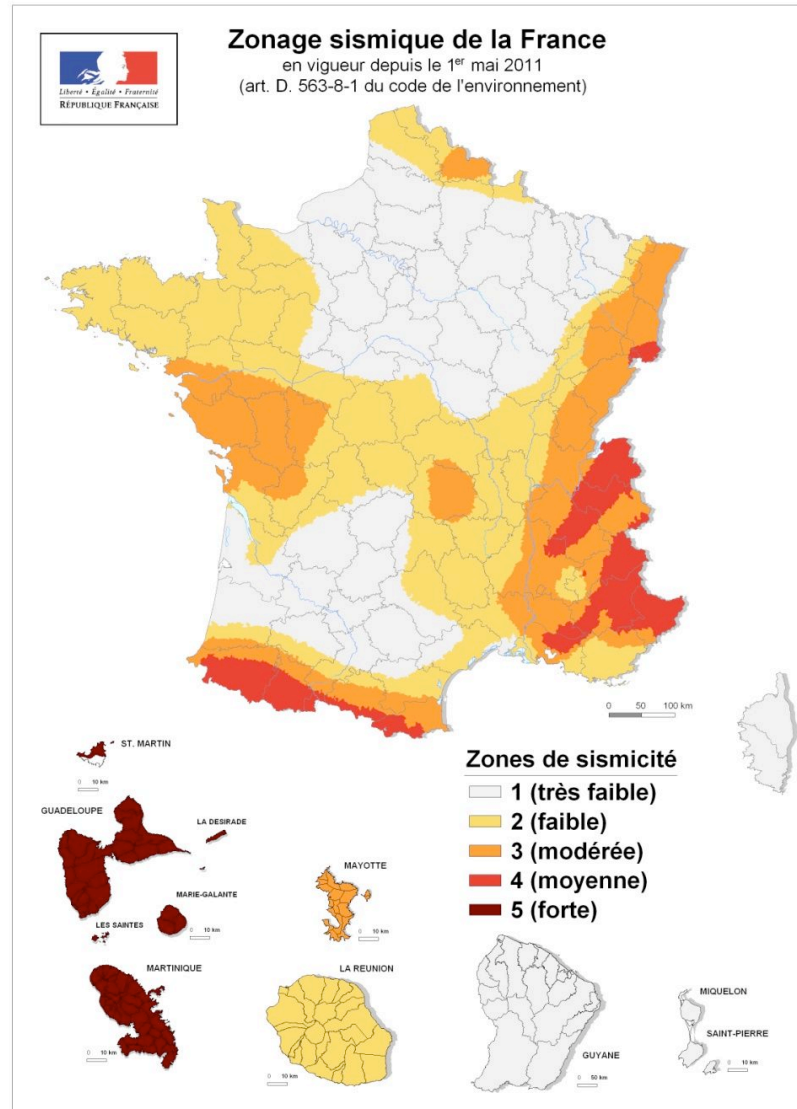


1989 - 2008

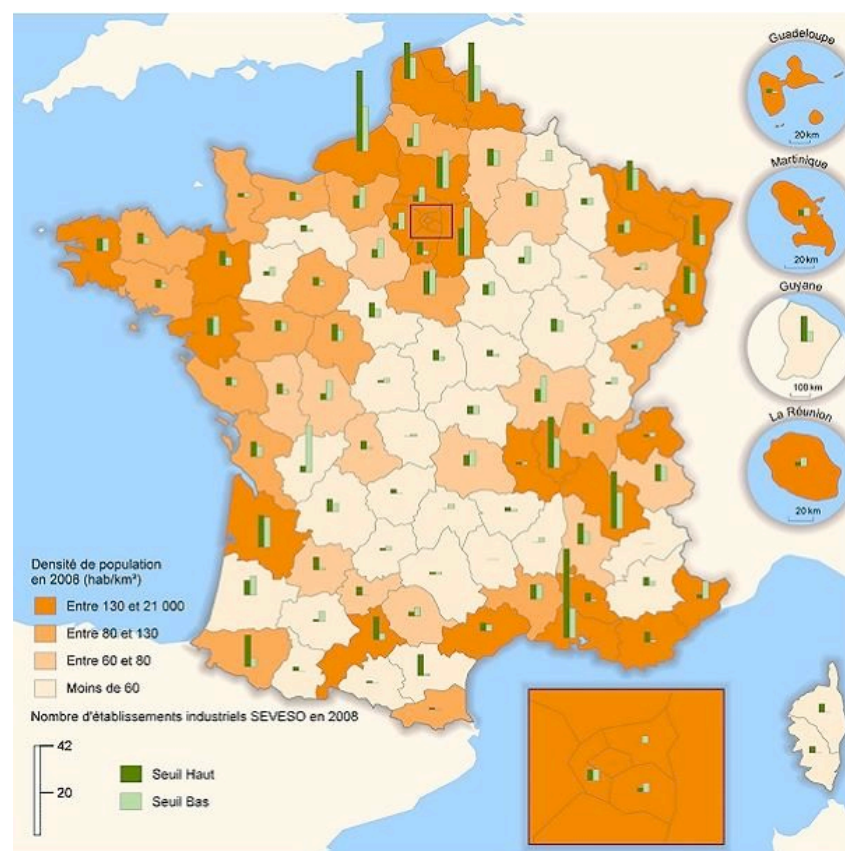
Exposition aux retraits et gonflements des argiles



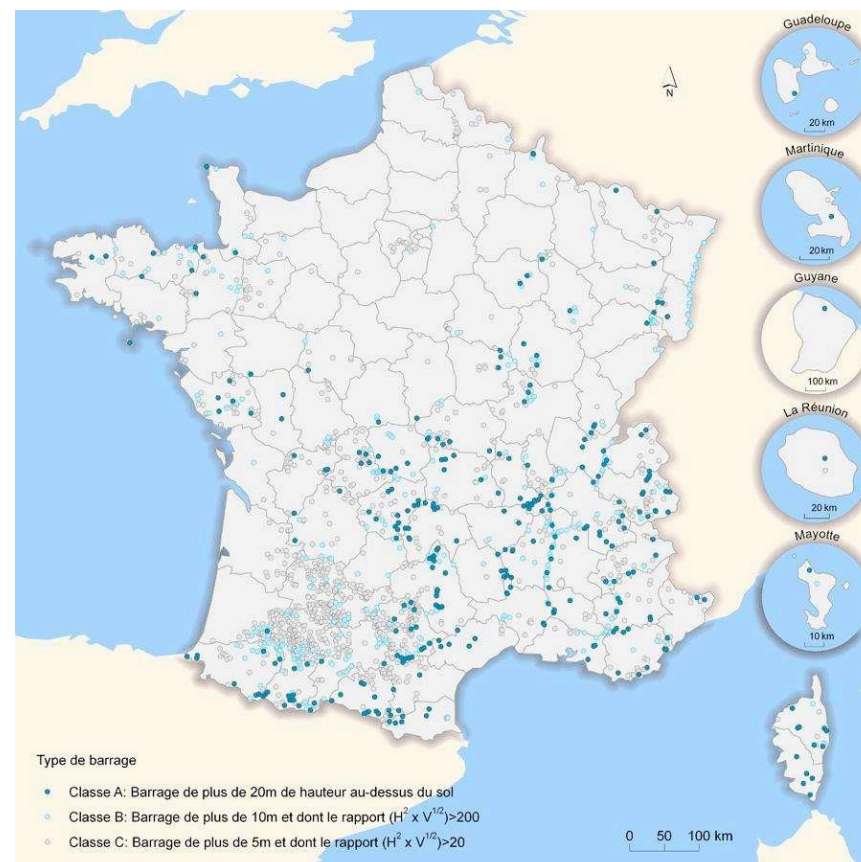
Exposition aux séismes



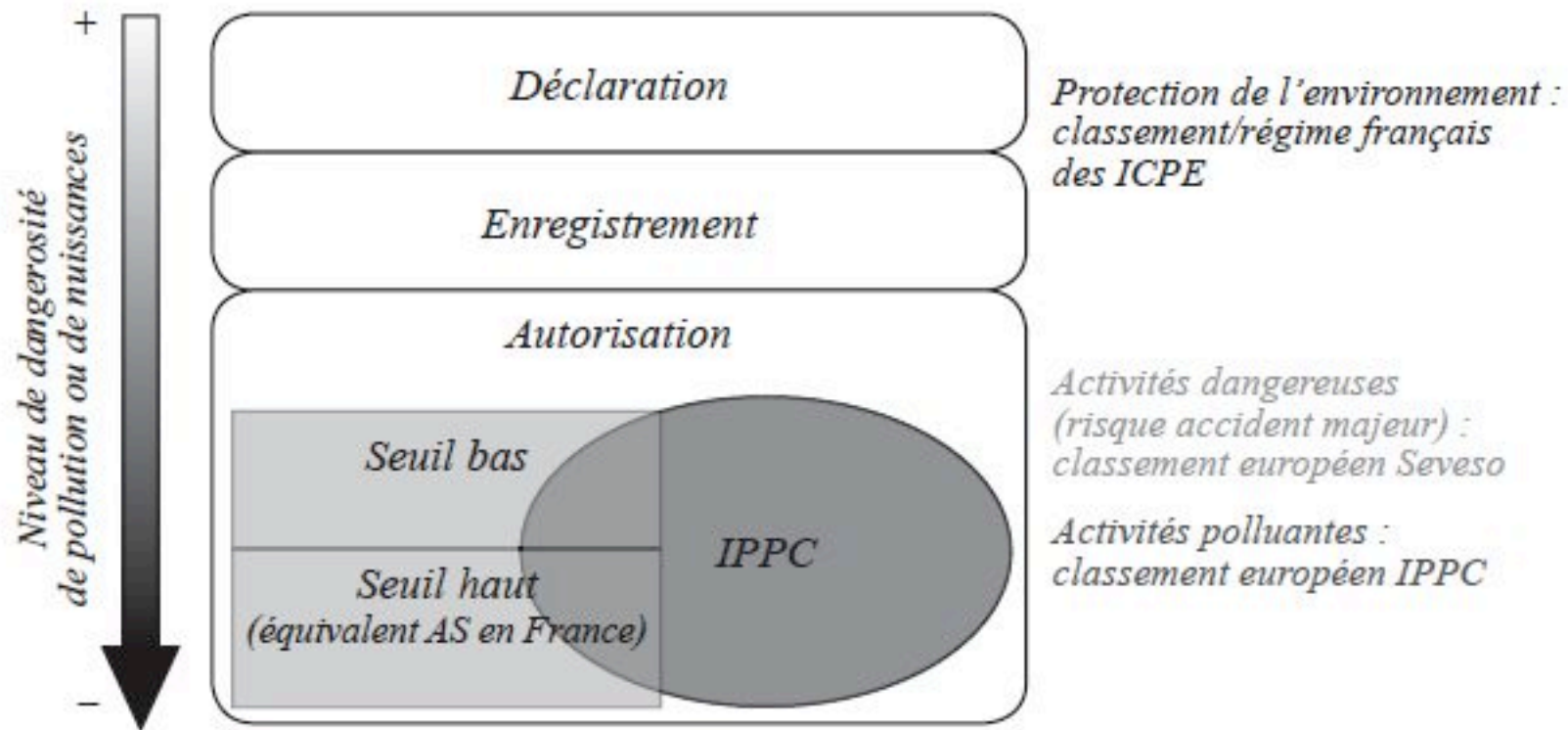
Exposition aux risques industriels : sites Seveso



Exposition aux risques industriels : mines et barrages

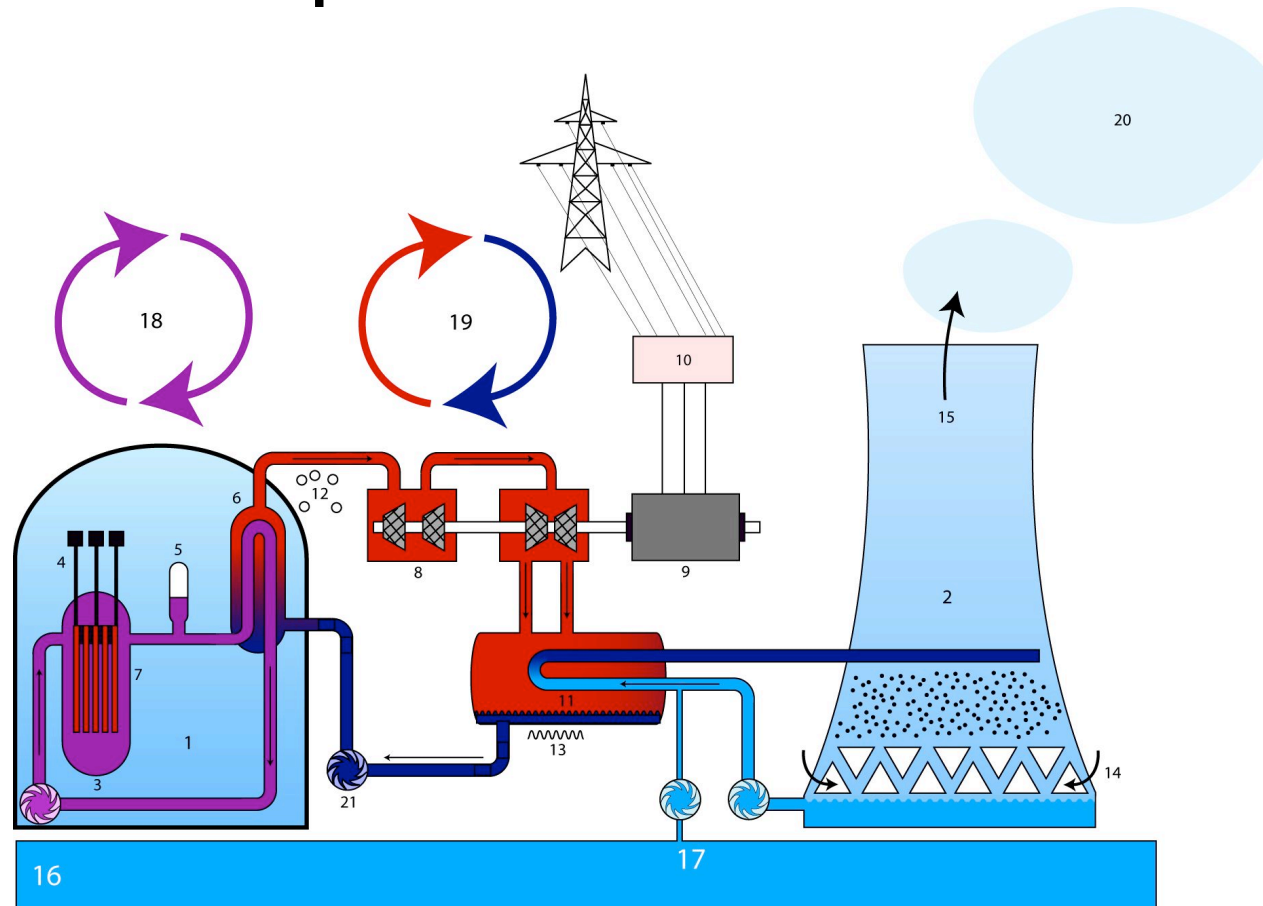


Classements des installations à risque



Lecture : AS = Autorisation avec servitude d'utilité publique ; ICPE = Installations classées pour la protection de l'environnement ; IPPC = *Integrated Pollution Prevention and Control*.

Schéma simplifié d'un réacteur à eau pressurisée



Légende : (1) Bâtiment du réacteur ; (2) Tour réfrigérante ; (3) Cuve ; (4) Grappes de commande ; (5) Pressuriseur ; (6) Générateur de vapeur ; (7) Cœur du réacteur ; (8) Turbine ; (9) Alternateur ; (10) Transformateur ; (11) Condensateur ; (12) Vapeur ; (13) Fluide ; (14) Air ; (15) Air humide ; (16) Fleuve ou mer ; (17) Appoint ; (18) Circuit primaire ; (19) Circuit secondaire ; (20) Circuit tertiaire ; (21) Pompe.